

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

+ [VALDANNIVIERS.CH/ACTIONNAIRES](http://VALDANNIVIERS.CH/ACTIONNAIRES)

2021-2022



Grimetz - Zinal  
St-Luc - Chandolin  
Vercorin

**RMA**

Remontées Mécaniques du Val d'Anniviers

57e Assemblée générale des actionnaires

**SAMEDI 27 AOÛT 2022, À 10 HEURES,  
À LA SALLE COMMUNALE DE ST-LUC**

#### Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2021
3. Rapport du Conseil d'administration
4. Rapport de la direction
5. Lecture des comptes de l'exercice 2021/2022
6. Rapport de l'Organe de révision
7. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
8. Présentation des projets en cours
9. Divers.

## ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc  
Jean-Pierre Zufferey, Muraz/Sierre  
Marc Chabloz, St-Luc

Patrick Schriber, Tannay  
David Melly, Ayer  
Vincent Theytaz, Vissoie  
Vincent Epiney, Salquenen  
Jérémy Salamin, St-Luc

### COMITÉ DE DIRECTION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc  
Patrick Schriber, Tannay  
Marc Chabloz, St-Luc  
Vincent Epiney, Salquenen

### EXPLOITATION

Armon Cantieni, St-Luc  
Christian Caloz, St-Luc  
Romain Daniel, Chandolin  
Bruno Chailley, Sierre  
Joël Zufferey, Chandolin  
Frédéric Salamin, Ayer  
Pol Sanchez, St-Luc

Mathieu Moreau, Lens

### ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire FIDAG SA, Sierre

### Mandats échéant en 2023

Présidente  
Vice-président  
Secrétaire

Membres

Présidente  
Vice-président  
Secrétaire  
Membre

Directeur  
Finances et personnel  
Marketing, hébergement  
Chef technique et exploitation  
Exploitation et entretien secteur Chandolin  
Administration  
Chef sécurité

Restaurants Tignousa, Le Tsapé, Cabane Bella-Tola  
Tsigère La Cohà, Gîte du Prilet

### Mandat échéant en 2023

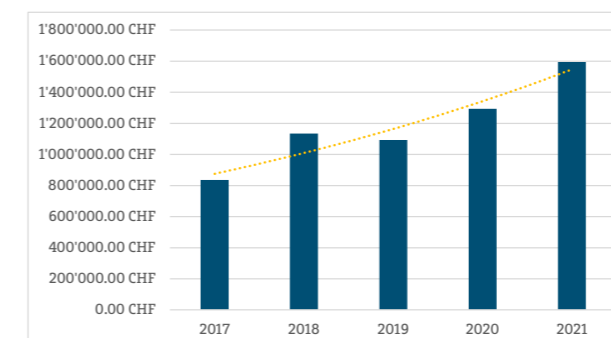
## CHIFFRES-CLÉS

	2021/2022 (CHF)	%	2020/2021 (CHF)	%
<b>Remontées mécaniques</b>				
Chiffre d'affaires	6'880'331	100.0	5'322'100	100.0
Charges d'exploitation	-4'664'307	-67.8	-4'154'854	-78.0
<b>Restauration et hébergement</b>				
Chiffre d'affaires	3'585'362	100.0	1'909'899	100.0
Charges d'exploitation	3'113'431	-86.8	-1'567'218	-82.0
<b>EBITDA</b>	<b>2'216'024</b>	<b>32.2</b>	<b>1'167'246</b>	<b>21.9</b>
<b>EBITDA</b>	<b>471'931</b>	<b>13.2</b>	<b>342'681</b>	<b>17.9</b>
Charges financières et impôts	-328'379		-308'230	
<b>Cash flow d'exploitation</b>	<b>2'359'576</b>		<b>1'201'697</b>	
en % des produits	22.5%		16.6%	
en % des fonds propres	33.6%		18.2%	
Charges hors exploitation	-12'163		-82'681	
Recettes hors exploitation	1'000		637	
Amortissements	-1'831'632		-1'775'910	
<b>Résultat net</b>	<b>516'781</b>		<b>-656'257</b>	
Investissements nets	587'747		5'762'810	
<b>Nombre de passages</b>				
Funiculaire				
hiver	142'950		124'523	
été	59'375		61'598	
Télesiège Tsapé				
hiver	246'608		226'358	
été	12'843		17'307	
Télesiège Forêt	235'426		208'974	
Télesiège Rotzé	151'659		129'770	
Téléskis St-Luc	850'197		665'589	
Téléskis Chandolin	259'296		126'769	
<b>Nombre de journées-skieurs</b>	<b>185'831</b>		<b>152'350</b>	
Prix brut de la journée-skieur	CHF 31.80		CHF 29.75	
<b>Nombre de nuitées</b>				
Cabane Bella-Tola				
hiver	1669		320	
été	(en travaux)		531	
Logement Tignousa				
hiver	905		865	
été	439		245	
Gîte le Prilet				
hiver	1073			
été	744			

# RAPPORT DE GESTION

## UN ÉTÉ ENTRE INCERTITUDE ET CONFIANCE

Suite à un hiver 2020-2021 difficile en raison de la pandémie, l'été 2021 a vu un retour à la normalité grâce à la levée des restrictions sanitaires. Cependant, notre clientèle suisse qui, contrainte de renoncer aux voyages à l'étranger durant l'été 2020, s'était tournée massivement vers la montagne pour passer ses vacances, allait-elle à nouveau ignorer l'appel des contrées lointaines et revenir s'oxygéner dans nos alpages ? Bien malin celui qui aurait pu répondre à cette question ! D'autant que la météo printanière nous avait gratifié de pluies abondantes et que les prévisions pour l'été étaient plutôt pessimistes. Malgré cela nos compatriotes sont revenus en nombre de même que nos hôtes européens et, en dépit d'un été maussade, notre chiffre d'affaires a augmenté de 23% par rapport à l'été record 2020 pour atteindre CHF 1'595'073.58. Cet excellent résultat s'inscrit dans une évolution qui a vu le chiffre d'affaires de la saison d'été doubler en 5 ans.



Évolution du chiffre d'affaires estival 2017-2021

Le secteur de la restauration et de l'hébergement a largement contribué à ces chiffres réjouissants puisqu'il a vu son chiffre d'affaires augmenter de 19%. Rien pourtant ne laissait présager un tel résultat compte tenu que la Cabane Bella-Tola était fermée et que le restaurant du Prilet vivait sa première saison en tant qu'établissement exploité par notre société après une longue fermeture due à la pandémie.

Ces excellents chiffres nous confortent dans l'idée que l'été est une saison intéressante qui offre une marge de progression importante.

Force est de constater que les efforts consentis pour améliorer l'infrastructure estivale ont payé. Il suffit de voir le nombre d'enfants qui s'ébattent sur la place de jeux de Tignousa et la colonne de randonneurs qui s'égrainent sur le Chemin des planètes pour se rendre à l'évidence : les Alpes sont un terrain de jeu attractif aussi bien en hiver qu'en été. C'est dans cet objectif que

la revitalisation du Chemin des planètes a été poursuivie et s'est d'ailleurs terminée avec l'inauguration de la Tsigère des Planètes qui a eu lieu au mois de juillet. A cela s'ajoute la modernisation de l'OFXB. La rénovation du bâtiment, qui date de 1995, est actuellement à l'étude alors que l'automatisation du dôme qui permet à tout astronome amateur partout dans le monde d'admirer le ciel de Saint-Luc en direct a été mise en service début août 2022.

L'été 2021 a également été marqué par la rénovation de la cabane Bella-Tola qui a été réalisée par le Ski-Club de Sierre en un temps record puisqu'elle a pu rouvrir, comme prévu, au mois de décembre pour accueillir skieurs et randonneurs dans un restaurant et une terrasse entièrement rénovés et des dortoirs offrant désormais 41 lits correspondant, en terme de confort, aux exigences de la clientèle actuelle. Un grand merci au comité du ski-club de Sierre et à son Président M. Nicolas Melly pour cette belle réalisation et pour la collaboration fructueuse que nous avons tous à cœur de perpétuer. Les chiffres réalisés cet hiver sont la preuve que cette rénovation est un plus pour la clientèle. En effet, le chiffre d'affaires hiver de la Cabane a progressé de plus de 24% depuis l'hiver 2018-2019.

L'automne a été marqué par une recrudescence des cas COVID. L'inquiétude et le doute se sont à nouveau insinués tant dans la population qu'auprès des acteurs du tourisme. Le spectre d'une saison marquée par les restrictions sanitaires a refait surface et il a fallu une bonne dose d'optimisme pour ne pas se laisser abattre et réfléchir à des solutions répondant aux impératifs pandémiques et à l'économie touristique. La collaboration efficace de tous les cantons alpins par l'intermédiaire de nos représentants politiques et des diverses associations touristiques, auxquels va toute notre gratitude, a permis de défendre d'une seule voix nos intérêts avec succès puisque la saison de ski a pu commencer de manière presque normale à l'exception de quelques mesures qui, par force d'habitude, ont pu être mises en place rapidement et de manière satisfaisante.

## UN HIVER EXCEPTIONNEL

Comme le remarquait Beat Rieder lors de l'assemblée générale de la Chambre Valaisanne du Tourisme qui s'est tenue à Saint-Luc en juin dernier « Au lendemain de la saison hivernale 2021-2022, nos entreprises touristiques sont nombreuses à avoir le sourire ». Et notre société ne fait pas exception.

Contrairement à la saison d'hiver 2020-2021, nous avons pu compter sur des réserves d'eau suffisantes pour enneiger le domaine dès les premiers froids, et ainsi garantir de bonnes conditions dès l'ouverture et pour les

fêtes de Noël. Grâce à un enneigement plutôt en dessous de la moyenne mais présent toute la saison et une météo exceptionnelle, nous avons réalisé un chiffre d'affaires qui dépasse d'environ 16% celui de l'hiver record 2018-2019.

Ce résultat doit beaucoup au Magic Pass. Générant un chiffre d'affaires total de plus de 54 millions répartis entre toutes les stations partenaires, cet abonnement contribue grandement à la santé de nos sociétés. Notre canton en est d'ailleurs le grand bénéficiaire puisque 59% des revenus du MP sont reversés aux stations valaisannes, soit presque 32 millions. Anniviers, avec près de 400'000 journées skieurs enregistrées dans les trois sociétés, est la première destination Magic Pass de Suisse. Pour Saint-Luc – Chandolin il correspond à plus d'un quart de notre chiffre d'affaires.

Autant dire que ce produit, dont les ventes ne cessent d'augmenter, a largement démontré son utilité et son succès.

#### **UN EXERCICE RÉJOUISSANT MAIS UN AVENIR INCERTAIN**

Grâce à un bel été et un magnifique hiver, nous pouvons nous réjouir non seulement d'avoir renoué avec les chiffres noirs, mais également d'avoir réalisé un exercice record puisque pour la première fois notre société a dépassé les 10 millions de chiffre d'affaires. Nous clôturons donc cet exercice avec un cash flow de CHF 2'359'576 et un résultat net de CHF 516'781, montants pour lesquels nous aurions signés les yeux fermés.

Si de tels résultats font du bien au moral et bien sûr aux finances, ne nous leurrions pas, la situation reste difficile et nous oblige à la prudence. En effet, en plus des pertes reportées qui ont pris l'ascenseur durant la pandémie et les prêts COVID qu'il faudra rembourser, nous allons devoir faire face à des charges supplémentaires importantes que nous ne pouvions anticiper. Il s'agit évidemment de la forte augmentation des coûts de l'électricité, des carburants et des matières premières qui vont durement impacter nos comptes ces prochaines années.

Même si ce virus nous a plongés dans les affres de l'incertitude, force est de constater qu'il a aussi eu quelques effets positifs, tels que le regain d'intérêt pour la montagne tant en été qu'en hiver de la part de notre clientèle suisse, la découverte du télétravail qui permet à nos propriétaires de résidences secondaires de prolonger leurs vacances ou les week-ends, alliant ainsi obligations professionnelles et loisirs, habitudes qui, nous l'espérons, perdureront.

Le financement nécessaire pour le maintien et le renouvellement de nos infrastructures nous pousse à trouver des solutions innovantes et pérennes qui nous obligent à élargir nos domaines d'activités et à sortir de notre zone de confort. De plus en plus de sociétés de remontées mécaniques investissent dans la création et l'exploitation de lits touristiques chauds. Après avoir repris le Gîte du Prilet qui se situe en station, au pied de la piste du même nom, nous exploitons depuis le 29 juillet le Grand Hôtel du Cervin qui a été complètement rénové et doté d'un espace bien-être. Bien que cette bâtisse ait été classée monument historique et rénovée dans le respect de cette classification, nous avons souhaité que l'hôtel soit accessible au plus grand nombre grâce à des prix attractifs. C'est pour cette raison que nous nous sommes affiliés aux Auberges de Jeunesse Suisses. Ainsi l'offre d'hébergement hôtelier s'est étoffée avec 113 lits chauds supplémentaires qui généreront des journées skieurs bienvenues pour notre société. Cette réalisation a été possible grâce à des amoureux de Saint-Luc, Anniviards et propriétaires de résidences secondaires, qui ont choisi d'investir pour donner une deuxième vie à cet établissement. C'est l'occasion de nous rappeler que tout ce que nous entreprenons nous le faisons pour nos hôtes qui doivent rester au centre de nos réflexions et dont la satisfaction est à la mesure des investissements qu'ils consentent pour nos stations. L'espace bien-être a été financé et réalisé par la Commune d'Anniviers et sera ouvert au public, un bel exemple de collaboration public-privé et un grand merci à la municipalité et la population anniviarde.

#### **UN AVENIR TEINTÉ DE DÉFIS**

Le COVID a eu des effets inattendus qui compliquent considérablement notre activité. Je pense à la reconversion professionnelle de nombreux employés de la branche qui ont purement et simplement disparu de nos listes de collaborateurs potentiels rendant le recrutement extrêmement laborieux. Je pense aussi à la hausse des prix de l'immobilier dans les zones touristiques entraînant des difficultés à loger nos collaborateurs.

La problématique des logements est déjà sur la table du conseil d'administration. Il est fort probable que les différents acteurs du tourisme devront dans un avenir proche assumer un rôle de facilitateur, voire même peut-être de partenaire, avec l'aide des collectivités locales, pour initier des projets de construction de lits non touristiques afin de pouvoir loger nos employés.

Quand au manque de main d'œuvre, en particulier qualifiée, plusieurs pistes devront être étudiées. L'une d'elle concerne la formation. Il est de notre responsabilité d'offrir des places d'apprentissage dans le secteur des transports mais aussi de la gastronomie. C'est dans ce souci que notre entreprise forme depuis plusieurs années

des apprentis. Prochainement deux jeunes de la vallée seront en formation dans notre société en vue d'obtenir un CFC de mécatronicien en remontées mécaniques. Cependant le monde du travail est en pleine mutation et la formation ne suffira pas à rendre nos entreprises attractives. Le COVID a profondément modifié les conditions de vie et l'organisation du temps de travail, de plus les priorités de chacun ont évolué ce qui va nécessiter de notables adaptations des conditions-cadres. Les horaires coupés de la gastronomie, la semaine de cinq jours ou encore le temps-plein devront céder la place à des organisations plus souples et plus attractives.

Si le changement climatique est sur toutes les lèvres, ses effets vont nous obliger à passer des paroles aux actes. A l'avenir toutes nos décisions devront être eco-responsables. C'est dans cet objectif que nous étudions actuellement un projet d'enneigement par captation dans le barrage de l'Ilsee. Ce projet permettra d'enneiger notre domaine avec de l'eau grise et non plus avec l'eau potable prélevée dans les réservoirs communaux. Cette solution a de plus l'avantage de nous mettre à l'abri des pénuries que nous avons connues par le passé et qui pourraient devenir la norme. Ce projet est entré dans sa phase d'étude et sa réalisation est planifiée sur quatre ans pour un coût estimé à environ 4 millions de francs.

Enfin la crise énergétique n'est plus une éventualité mais une réalité qui nous plonge dans l'incertitude pour la saison d'hiver à venir. Après la task force COVID voici le plan OSTRAL qui nous annonce économies d'énergie, restrictions de consommation, contingentement et délestage. Il est à craindre que le secteur des loisirs soit fortement frappé par ces mesures qui pourraient entraîner des fermetures partielles des domaines skiables.

#### **CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS**

Comme vous pouvez le constater, si le COVID nous a affaiblis, il ne nous a pas vaincu et c'est plus motivé que jamais que nous allons préparer la prochaine saison d'hiver tout en étant conscients des défis nombreux qui nous attendent. Mais la peur étant mauvaise conseillère il faudra trouver un équilibre entre prudence et audace.

Pour atteindre ces objectifs nous avons de la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs compétents qui s'engagent jour après jour pour la bonne marche de notre société et la satisfaction de nos clients. C'est à eux que j'adresse en premier mes remerciements et notre reconnaissance.

Un grand merci à mes collègues du conseil d'administration, à la Commune, aux bourgeoisies et alpages de

Chandolin et Saint-Luc et à tous les partenaires qui soutiennent notre société.

Enfin, merci à vous, chers actionnaires, pour la confiance et la fidélité que vous nous témoignez.

**Patricia Chardon Kaufmann**  
Présidente

# RAPPORT DE DIRECTION

## DE RETOUR À LA NORMALITÉ À GRANDS PAS

Après deux ans de pandémie, nous avons entamé le nouvel exercice 2021/2022 avec l'espoir d'un "fonctionnement normal". Nos espoirs ont été comblés, voire dépassés. L'été a bien commencé, avec de nombreux visiteurs.

Notre Bike Park jouit d'une grande popularité, les fréquences pointent vers le haut. Le changement du produit Anniviers Liberté qui est passé de la gratuité à 50% de rabais a été accepté par nos clients. Le Pass Anniviers Liberté est populaire et utilisé activement. Investir dans les produits et attractivités estivales montrent leurs effets positifs. Les passages et les revenus de l'activité estivale ne cessent d'augmenter et représentent déjà une part importante de notre chiffre d'affaires annuel. Les revenus de l'activité estivale ont doublé ces derniers cinq ans.

La neige du début de saison d'hiver est tombée à temps, mais pas en grande quantité. Les basses températures et les réserves d'eau nous ont permis d'enneiger nos pistes et de les mettre en service à temps pour le début de la saison. Même si l'hiver 2021/2022 restera dans les annales comme un hiver avec peu de chutes de neige naturelle, nous avons su proposer à nos hôtes des pistes de très bonne qualité tout au long de l'hiver.

Les conditions météorologiques furent exceptionnelles avec beaucoup de soleil les week-ends, pendant les périodes des fêtes et les vacances. À cet égard, l'hiver peut certainement être considéré comme extraordinaire. Les fréquences et les ventes des abonnements ont fortement augmenté, également en raison des fréquences record du Magic Pass. Le secteur de la restauration a également enregistré des chiffres record. Au total, Funiculaire St-Luc - Chandolin SA a pu générer un chiffre d'affaires de plus de CHF 10 millions pour la première fois de son existence.

## ENNEIGEMENT PISTE DU PRILET

Le système d'enneigement technique y compris la station de pompage de la piste du Prilet a été modernisé, élargi, automatisé et intégré au système global d'enneigement de notre domaine skiable. A partir du dernier hiver, nos employés ne doivent donc plus se rendre sur place la nuit pour des raisons de contrôles ou de dépannage, ce qui diminue également les dangers considérables auxquels ils étaient confrontés.

## CABANE BELLA-TOLA

La Cabane Bella-Tola a été entièrement rénovée par le Ski-Club de Sierre sous la direction de Nicolas Melly et son équipe. Comme d'habitude, avec les bâtiments anciens, de nombreuses surprises sont apparues au cours des travaux de rénovation, ce qui a donné beaucoup de défis aux propriétaires. Les travaux de reconversion sont toujours difficiles, construire en montagne rend ce défi encore plus grand. Nous avons pu emménager à nouveau dans la Cabane Bella-Tola et la mettre en service à temps pour le début de la saison d'hiver.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier le Ski-Club de Sierre pour le courage dont ils ont fait preuve dans la réalisation de ce projet majeur et pour le grand engagement à terminer la construction comme prévu dans un court laps de temps. Bravo !

La cabane a bien fonctionné cet hiver, même si certains travaux doivent encore être effectués l'été et l'automne 2022. Nos hôtes adorent la nouvelle cabane. Un grand merci aussi à nos collaboratrices et collaborateurs, sous la direction d'Alexandre Clerc et Célia Tétard, qui ont exploité la Cabane Bella-Tola dans des conditions pas toujours simples.

## GÎTE DU PRILET

A la demande de l'ancien conseil d'administration du Restaurant du Prilet SA et de certains actionnaires, Funiculaire St-Luc-Chandolin SA a décidé de reprendre la gestion de cet établissement exceptionnel. Le Gîte du Prilet est sans aucun doute un joyau au bord d'une des plus belles pistes de la vallée.

Nous avons relevé ce défi avec une nouvelle équipe. Le restaurant et le logement ont déjà très bien fonctionné en été et les chiffres d'affaires sont prometteurs. Le Gîte du Prilet a également connu une grande popularité en hiver. Les recettes du Gîte du Prilet ont largement contribué au chiffre d'affaires global de nos établissements de restauration et hébergement. Le Prilet dispose d'un potentiel d'attractivité incontesté et une solution doit également être trouvée pour le Centre de Loisirs dans un futur proche.

## NOUVELLE TSIGÈRE DES PLANÈTES ET AUTOMATISATION DE LA COUPOLE DE L'OBSERVATOIRE

Deux projets de grande importance pour l'attractivité de notre domaine ont été planifiés en 2021/2022 et ont été réalisés et finalisés cet été en collaboration avec la

Fondation de l'Observatoire FXB. La réalisation de la Tsigère des Planètes marque la troisième et dernière étape du projet de revitalisation du Chemin des Planètes initiée en 2019. La Tsigère des Planètes est située au départ dudit chemin. Ce nouvel espace propose un planétarium à nos hôtes ainsi qu'un espace de découverte sur le thème de la conquête spatiale. La Tsigère est accessible au grand public. Le Tignousa Planet Park, le Chemin des Planètes, l'Observatoire et la nouvelle Tsigère des Planètes forment désormais une offre éducative et ludique unique en Suisse.

La coupole de l'Observatoire a été entièrement automatisée cet été pour proposer une nouvelle dimension à l'observation du ciel à St-Luc. Depuis n'importe quel lieu, le télescope de l'observatoire est accessible à distance par une connexion internet. Avec ce projet, le Val d'Anniviers innove avec une installation high-tech pour faire profiter de la qualité exceptionnelle du ciel de St-Luc à l'international. L'observatoire passe dans l'ère 4.0 et ça va faire du bruit et aussi améliorer sa rentabilité. Ce projet est géré par Laurent d'Alvise et sa société Nomasy SA à Sierre. Laurent d'Alvise est à l'origine de ce projet, il a également rejoint le comité de pilotage de l'OFXB ce printemps.

## GRAND HÔTEL DU CERVIN

La rénovation totale du Grand Hôtel du Cervin a été compliquée et a pris plus de temps qu'initialement prévu. En raison de diverses surprises lors de la phase de construction, de problèmes de livraison de matériaux de construction et de diverses pénuries de personnel en raison de la pandémie, l'ouverture a été reportée au 29 juillet 2022.

Le nouveau centre de bien-être avec piscine, financé et réalisé par la Commune d'Anniviers, est entré également en service le 29 juillet 2022. Une véritable nouvelle attraction pour St-Luc.

La société d'exploitation Hôtels et Restaurants St-Luc Chandolin Sàrl, filiale à 100% de Funiculaire St-Luc - Chandolin SA, exploite le Grand Hôtel du Cervin et les Bains du Cervin. Aude Héritier, une professionnelle dans la gestion de la gastronomie et de l'hébergement, dirige l'hôtel. Tout le monde a attendu avec impatience l'ouverture le 29 juillet 2022. Ce projet - réalisé par la société du Grand Hôtel Cervin SA et la Commune d'Anniviers - représente une grande attraction pour notre destination. L'hôtel est franchisé par les Auberges de Jeunesse Suisses.

## DÉFIS

Bien sûr, le changement climatique et la situation géopolitique affectent nos activités. Nous sommes préoccupés par la hausse des prix de l'énergie, ainsi

que par les chaînes d'approvisionnement parfois interrompues. L'indisponibilité des matériaux de construction et d'autres produits compliquent la planification et la réalisation des projets.

Le plus grand défi à l'heure actuelle est la pénurie de travailleurs qualifiés. Il devient de plus en plus difficile de trouver des collaboratrices et collaborateurs qualifiés aussi bien dans le domaine technique que dans la restauration et l'hôtellerie. Et une fois trouvé, nous sommes confrontés au problème suivant, l'impossibilité de trouver un logement adéquat dans la région.

En collaboration avec les autorités politiques, nous sommes tenus de prendre des mesures rapidement afin que des espaces de vie et des logements abordables puissent être créés dans nos villages de montagne pour nous, les habitants, et pour nos employés. Sans cela, nous courons le risque que l'émigration de nos belles régions de montagne continue et que celles-ci deviennent des îlots de vacances sans âme ni vie.

## REMERCIEMENTS

J'aimerais vivement remercier mes collègues de la direction et tous nos collaboratrices et collaborateurs pour leurs énormes efforts pour le bien de notre société. Nos employés ont démontré à nouveau leur grande motivation et leur fidélité envers notre société. Nos employés sont incontestablement l'atout le plus précieux de notre entreprise. Je suis très fier de notre équipe.

Je tiens également à remercier la Commune d'Anniviers, toutes les autorités cantonales et nationales et nos partenaires pour la bonne collaboration pendant ces dernières années. Un grand merci à vous, chers actionnaires, pour votre confiance.

J'exprime mes remerciements aussi à notre conseil d'administration pour l'excellente collaboration de ces quatre dernières années et je souhaite à notre société un avenir prospère et couronné de succès.

**Armon Cantieni**  
Directeur

## COMPTES DE RÉSULTAT

	2021/2022 (CHF)	en % total des produits	2020/2021 (CHF)
Recettes transports été +	929'602	8.9	729'361
Recettes transports hiver	5'730'143	54.7	4'390'996
Recettes restaurants et logements	3'585'362	34.3	1'909'899
Autres produits	220'586	2.1	201'743
<b>Chiffre d'affaires =</b>	<b>10'465'693</b>	<b>100.0</b>	<b>7'231'999</b>
Frais de personnel (secteur transports) -	2'945'742	28.1	2'653'859
Indemnités RHT (secteur transports) +	0	0.0	28'602
Frais d'entretien -	513'906	4.9	451'868
Electricité et carburant	530'187	5.1	409'455
Assurances	48'695	0.5	53'934
Administration	258'735	2.5	230'898
Publicité	267'826	2.6	267'270
Autres dépenses	99'216	0.9	116'172
Exploitation des restaurants	3'113'431	29.7	1'567'218
<b>EBITDA =</b>	<b>2'687'955</b>	<b>25.7</b>	<b>1'509'927</b>
Charges financières -	217'297		207'221
Autres charges financières	519		5'212
Autres recettes financières +	2'261		
Impôts -	112'824		95'797
<b>CASH FLOW =</b>	<b>2'359'576</b>	<b>22.5</b>	<b>1'201'697</b>
Charges hors exploitation -	12'163		82'681
Recettes hors exploitation +	1'000		637
Amortissements -	1'831'632	17.5	1'775'910
<b>Résultat de l'exercice =</b>	<b>516'781</b>	<b>4.9</b>	<b>-656'257</b>

## BILAN

Actif	30.04.2022 (CHF)	en % total du bilan	30.04.2021 (CHF)
Trésorerie	1'145'067		2'186'825
Débiteurs et actifs de régularisation	685'755		717'029
Titres	332'319		332'482
Stocks marchandises	146'756		139'195
<b>Actif circulant</b>	<b>2'309'897</b>	<b>8.9</b>	<b>3'375'531</b>
Participation	464'000		301'000
Immobilisations corporelles	23'285'515		24'529'400
<b>Actif immobilisé</b>	<b>23'749'515</b>	<b>91.1</b>	<b>24'830'400</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>26'059'412</b>	<b>100.0</b>	<b>28'205'931</b>
Passif	30.04.2022 (CHF)	en % total du bilan	30.04.2021 (CHF)
Créanciers et frais à payer	992'640		813'141
Remboursements de crédits et leasings, portant intérêt	1'611'679		1'387'172
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	265'000		265'000
Passifs de régularisation et provisions	312'443		1'526'473
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>3'181'762</b>	<b>12.2</b>	<b>3'991'786</b>
BCV, compte hypothécaire, portant intérêt	1'450'000		1'775'000
Prêts bancaires, portant intérêt	5'923'776		6'482'504
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	2'675'000		2'940'000
Prêts fournisseurs et leasings, port. intérêt	1'901'375		2'235'423
Crédits NPR	3'895'000		4'265'500
<b>Capitaux étrangers à moyen et long terme</b>	<b>15'845'151</b>	<b>60.8</b>	<b>17'698'427</b>
Capital-actions	8'100'000		8'100'000
Résultat reporté	-1'584'282		-928'025
Résultat de l'exercice	516'781		-656'257
<b>Capitaux propres</b>	<b>7'032'499</b>	<b>27.0</b>	<b>6'515'718</b>
<b>Total du passif</b>	<b>26'059'412</b>	<b>100.0</b>	<b>28'205'931</b>



## INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS

	État au 1.5.2021	Investisse- ments	Amortisse- ments	État au 30.4.2022
<b>Funiculaire St-Luc - Tignousa</b>	<b>1'873'900</b>	-	<b>220'800</b>	<b>1'653'100</b>
Infrastructure/tracé/supports	292'700	-	44'300	248'400
Superstructure (voie)	1'208'600	-	43'800	1'164'800
Electro-mécanique	132'600	-	52'700	79'900
Wagons	240'000	-	80'000	160'000
<b>Bâtiments / gares funiculaire</b>	<b>1'734'000</b>	-	<b>55'200</b>	<b>1'678'800</b>
<b>Télésièges</b>	<b>12'707'370</b>	<b>118'025</b>	<b>671'395</b>	<b>12'154'000</b>
Tsapé	3'065'000	-	165'000	2'900'000
Rotsé (nouveau)	4'203'570	118'025	199'195	4'122'400
Forêt	5'438'800	-	307'200	5'131'600
<b>Téléskis</b>	<b>80'000</b>	-	<b>30'000</b>	<b>50'000</b>
St-Luc (5)	40'000	-	20'000	20'000
Chandolin (3)	40'000	-	10'000	30'000
<b>Immobiliers</b>	<b>3'769'100</b>	<b>173'308</b>	<b>193'708</b>	<b>3'748'700</b>
Terrains, bâtiment Rotsé	705'000	-	70'000	635'000
Restaurant Tignousa	1'423'900	6'445	52'145	1'378'200
Restaurant Le Tsapé	1'531'200	18'135	37'335	1'512'000
Tsigère La Cohà	106'000	-	6'500	99'500
Cabane Bella-Tola	3'000	76'834	12'834	67'000
Gîte du Prilet	0	71'894	14'894	57'000
<b>Garages et véhicules</b>	<b>1'612'330</b>	<b>21'495</b>	<b>332'610</b>	<b>1'301'215</b>
Garages Tignousa et Chandolin	819'700	21'495	49'695	791'500
Véhicules - dameuses	792'630	-	282'915	509'715
<b>Installations d'enneigement</b>	<b>2'029'600</b>	<b>189'748</b>	<b>222'148</b>	<b>1'997'200</b>
Prilet	92'000	167'748	25'748	234'000
Tignousa + Col	291'600	-	29'200	262'400
Piste du funiculaire + Forêt-Rotzé	1'080'000	-	108'200	971'800
Chandolin	566'000	22'000	59'000	529'000
<b>Divers</b>	<b>723'100</b>	<b>85'171</b>	<b>105'771</b>	<b>702'500</b>
Infrastructures, pistes, routes	279'300	64'728	34'528	309'500
Réseau informatique et fibre optique	19'400	12'627	6'627	25'400
Système + automate SkiData	110'400	16'606	25'406	101'600
Objets mobiliers	67'000	31'118	19'118	79'000
Revitalisation Chemin des Planètes	247'000	-39'908	20'092	187'000
	<b>24'529'400</b>	<b>587'747</b>	<b>1'831'632</b>	<b>23'285'515</b>
<b>Récapitulation</b>				
Investissements cumulés	79'544'231	100.0%		
Amortissements cumulés	-56'258'716	-70.7%		
<b>Valeur comptable au 30.4.2022</b>	<b>23'285'515</b>	<b>29.3%</b>		



## COMPTES D'EXPLOITATION DES RESTAURANTS

		Restaurant Tignousa	%	Restaurant Le Tsapé	%	Cabane Bella-Tola	%
Produits : restauration hébergement	+	1'000'656 76'051	100.0	506'074 —	100.0	743'293 130'469	100.0
Achats de marchandises	-	343'870	34.4	154'494	30.5	215'546	29.0
<b>Marge 1</b>	<b>=</b>	<b>732'837</b>	<b>65.6</b>	<b>351'580</b>	<b>69.5</b>	<b>658'216</b>	<b>71.0</b>
Charges de personnel	-	426'765	39.6	211'392	41.8	327'957	37.5
Indemnités RHT	+	—		—		—	
<b>Marge 2</b>	<b>=</b>	<b>306'072</b>	<b>28.4</b>	<b>140'188</b>	<b>27.7</b>	<b>330'259</b>	<b>37.8</b>
Achats petit matériel d'exploitation	-	24'420		14'321		15'197	
Entretien mobilier et machines	-	22'300		13'576		7'290	
Electricité, gaz, eau	-	44'410		21'114		14'545	
Taxes et patentes	-	4'376		2'962		1'602	
Assurances	-	8'000		4'000		1'000	
Charges administratives	-	26'938		11'525		16'973	
Publicité, promotion	-	22'945		10'489		17'155	
Locations	-	—		—		46'000	
<b>EBITDA résultat avant intérêts et amortissements</b>	<b>=</b>	<b>152'683</b>	<b>14.2</b>	<b>62'201</b>	<b>12.3</b>	<b>210'497</b>	<b>24.1</b>

	Tsigère La Cohà	%	Gîte du Prilet	%	Total 2021-2022	%	Total 2020-2021	%
+	285'470 —	100.0	727'421 115'928	100.0	3'262'914 322'448	100.0	1'777'741 132'158	100.0
-	96'904	33.9	240'662	33.1	1'051'476	32.2	449'548	25.3
<b>=</b>	<b>188'566</b>	<b>66.1</b>	<b>602'687</b>	<b>66.9</b>	<b>2'533'886</b>	<b>67.8</b>	<b>1'460'351</b>	<b>74.7</b>
-	131'826	46.2	371'609	44.1	1'469'549	41.0	957'990	50.2
+	—		—		—		211'026	11.1
<b>=</b>	<b>56'740</b>	<b>19.9</b>	<b>231'078</b>	<b>27.4</b>	<b>1'064'337</b>	<b>29.7</b>	<b>713'387</b>	<b>35.6</b>
-	12'214		47'590		113'742		65'984	
-	2'584		17'244		62'994		41'795	
-	6'050		30'031		116'150		82'539	
-	1'128		4'262		14'330		16'858	
-	2'000		—		15'000		15'000	
-	5'937		15'957		77'330		59'049	
-	9'385		14'886		74'860		37'231	
-	—		72'000		118'000		52'250	
<b>=</b>	<b>17'442</b>	<b>6.1</b>	<b>29'108</b>	<b>3.5</b>	<b>471'931</b>	<b>13.2</b>	<b>342'681</b>	<b>17.9</b>



## TABLEAU DE FINANCEMENT

	Entrées liquidités	Sorties liquidités	Augmentation FRN	Diminution FRN
<b>Secteur exploitation</b>				
Produits des transports	6'659'745			
Produits des restaurants et logements	3'585'362			
Autres produits	220'586			
	<b>10'465'693</b>			
Charges de personnel		2'945'742		
Frais d'exploitation/entretien		1'718'565		
Charges des restaurants		3'113'431		
Frais des capitaux et impôts		328'379		
		<b>8'106'117</b>		
<b>Financement interne (cash-flow)</b>			<b>2'359'576</b>	
<b>Secteur des investissements</b>				
Participation		163'000		
Télesiège du Rotsé		118'025		
Restaurants		173'308		
Garages Tignousa		21'495		
Enneigement		189'748		
Infrastructures, réseau informatique		77'355		
Système SkiData		16'606		
Objets mobiliers		31'118		
Revitalisation Chemin des Planètes		-39'908		
<b>Sortie nette de liquidités</b>				<b>750'747</b>
<b>Secteur de financement</b>				
Crédits 21-22 non remboursés	23'403			
Recettes hors exploitation	1'000			
Remboursement crédits 22-23		1'876'679		
Charges hors exploitation		12'163		
<b>Sortie nette de liquidités</b>				<b>1'864'439</b>
<b>Variation du fonds de roulement net</b>				
Etat initial	- 616'255			
Etat final	- 871'865			
<b>Modification du fonds de roulement</b>			<b>255'610</b>	
			2'615'186	2'615'186

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (articles 957 à 962 CO).

### INDICATIONS, VENTILATION ET EXPLICATIONS POUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

<b>1</b>	Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle n'est pas supérieur à	<b>30.4.2022</b> 250	<b>30.4.2021</b> 250
<b>2</b>	Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	- La société s'est engagée à garantir le déficit de l'Observatoire FXB pour un montant maximal de CHF 33'350.-. - Cautionnement d'un prêt de CHF 600'000.- auprès de la BCVs en faveur de la filiale Hôtels et Restaurants St-Luc - Chandolin Sàrl.	
<b>3</b>	Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de la société	L'ensemble des immeubles, installations et terrains.	
<b>4</b>	Dettes découlant des contrats de leasing	<b>30.4.2022</b> CHF 2'717'261.-	<b>30.04.2021</b> CHF 3'523'569.-
<b>5</b>	Dettes envers les institutions de prévoyance	Aucune. Au 31.12.2021, notre degré de couverture est de 113.14% (104.78% au 31.12.2020).	
<b>6</b>	Participations dans d'autres sociétés	<b>30.4.2022</b> CHF 20'000.- CHF 444'000.-	<b>30.4.2021</b> CHF 20'000.- CHF 281'000.-
		La société détient le 100% du capital de CHF 20'000.- de Hôtels & Restaurants St-Luc - Chandolin Sàrl, à Anniviers, ainsi que 65.77% de la société Restaurant du Prilet SA, à Anniviers.	
<b>7</b>	Actions propres détenues par la Société	<b>30.4.2022</b> 33	<b>30.4.2021</b> 33
<b>8</b>	Augmentation autorisée ou conditionnelle du capital	Aucune.	
<b>9</b>	Autres informations prescrites par la loi	<b>30.4.2022</b> néant	<b>30.4.2021</b> néant
<b>10</b>	Autres indications	<p>La plupart de nos bâtiments et installations sont situés sur des terrains appartenant aux consortages des Alpagnes de St-Luc et Chandolin ainsi qu'aux bourgeoisies de St-Luc et Chandolin. Les droits de superficie sont réglés par des conventions de longue durée. Afin de garantir les liquidités, la société a contracté en 2020 un crédit COVID-19 cautionné pour un montant de CHF 500'000.-. Le taux d'intérêt est de 0%. La part à court terme au 30 avril 2023 s'élève à CHF 62'500.-. Un crédit supplémentaire COVID-19 cautionné a été contracté en 2021 pour un total de CHF 365'919.-. Le taux d'intérêt est de 0.5%. La part à court terme au 30 avril 2023 s'élève à CHF 45'750.-. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année selon les prescriptions du Département fédéral des finances en la matière. L'entreprise prévoit de rembourser le crédit COVID-19 d'ici au 30 avril 2029. Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise peut uniquement effectuer des investissements de remplacement dans des actifs immobilisés, elle ne peut pas distribuer de dividendes ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires. Enfin, notre société n'a pas touché d'aide financière liée au COVID-19 pour l'exercice 2021/2022 (CHF 332'281.- pour les restaurants en 2020/2021).</p> <p>Notre société a reçu une aide pour cas de rigueur le 28 mai 2021 de la part du canton du Valais pour un montant total de CHF 42'872.-. Ce montant concernait l'exercice 2020/2021 et avait été comptabilisé dans les recettes des établissements. Dès l'octroi des aides pour cas de rigueur, et pour les trois exercices suivants ou jusqu'au remboursement des aides obtenues, la société n'a pas le droit de décider ou de distribuer de dividendes ou de tantièmes, de rembourser des apports de capital, d'octroyer des prêts à ses propriétaires et des transférer les fonds accordés à une société du groupe qui lui est liée directement ou indirectement et n'a pas son siège en Suisse; il lui est toutefois permis en particulier de s'acquitter d'obligations préexistantes de paiement d'intérêts et d'amortissements à l'intérieur d'un groupe. L'octroi des aides pour cas de rigueur est lié à des conditions dont le non-respect peut entraîner un remboursement partiel ou total du versement accordé, notamment en cas de réalisation d'un bénéfice annuel imposable pour l'exercice clôt en 2021. Le conseil d'administration estime que ces conditions sont respectées. L'appréciation finale des autorités concernant une éventuelle obligation de remboursement est néanmoins actuellement encore pendante. Si dans leur appréciation finale, les autorités estimaient le contraire, une dette correspondante devrait être comptabilisée.</p>	

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE FUNICULAIRE ST-LUC – CHANDOLIN SA A ANNIVIERS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan, ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée  
Réviseur responsable

Alain Reichenbach  
Expert-réviseur agréé

Sierre, le 8 août 2022

## PROPOSITIONS RELATIVES À L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU BILAN

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires :

- d'accepter le 57e rapport de gestion
- d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2021/2022 tels que présentés
- de donner décharge au Conseil d'administration
- d'approuver la proposition d'utilisation du résultat au bilan, soit :

perte reportée au début de l'exercice	- CHF	1'584'282.00
bénéfice de l'exercice 2021/2022	<u>CHF</u>	<u>516'781.00</u>
perte reportée à nouveau	- CHF	1'067'501.00

# ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

	Construction/ Rénovation	Débit/h	Alt. départ	Alt. arrivée	Dénivelé	Longueur
1. Funiculaire St-Luc/Tignousa	1994	1200	1680	2180	500	1300
2. Télésiège Chandolin/Le Tsapé	2005	1400	1940	2470	530	1435
3. Télésiège Les Cohards-Le Rotsé	2020	1400	2200	2600	370	765
4. Télésiège La Forêt	2015	1600	1965	2600	635	1770
5. Télésiège Illhorn	1993	600	2100	2600	500	1900
6. Télésiège Les Etables	1971	400	2300	2450	150	400
7. Télésiège La Tza	1993	120	2430	2480	50	220
8. Télésiège Tignousa	1964/71/85/93	1000	2175	2440	265	1000
9. Télésiège Ecole	1984/94	280	2170	2195	25	155
10. Télésiège Col des Ombrintzes	1968/86	1000	2315	2770	455	1815
11. Télésiège Pas-de-Boeuf	1973/02	700	2280	2750	470	2100
12. Télésiège Bella-Tola	1983/92	780	2590	2980	390	1130
<b>Total</b>		<b>10480</b>			<b>4340</b>	<b>13990</b>

## INFRASTRUCTURES

- Domaine skiable de 3'200 ha, situé entre 1'650 et 3'000 m.
- 60 km de pistes balisées, dont 12 km enneigées mécaniquement
- Tignousa Planet Park, Chemin des Planètes, parcours de trail running, Tsigère des Planètes, ...
- Piste de luge homologuée, Rando Parc, 3 pistes de descente VTT, Funslope
- Parking Funiculaire : 120 places
- Télésièges : 225 places
- Forêt : 150 places

## RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

- Chandolin - Le Tsapé (2'470 m), 160 places int./300 places ext.
- St-Luc - Tignousa (2'180 m), 400 places int./350 places ext.
- Logement de groupes 31 lits / Tignousa
- Cabane + restaurant Bella-Tola (2'340 m), 41 lits / 80 places int./150 places ext.
- Buvette-restaurant Tsigère La Cohà (2'320 m), 30 places int./60 places ext.
- Gîte du Prilet (1'650 m), 18 lits / 60 places int./70 places ext.

## TERRAINS

Chandolin	16'698 m <sup>2</sup>
St-Luc	59'816 m <sup>2</sup>



Li  
par le  
du  
ouvert / offe  
aperto / open

**STOP**  
MMEGI

**ST**

**STOP**  
MMEGI

**FUNICULAIRE  
ST-LUC/CHANDOLIN SA**

Route du Funiculaire, 93  
CH - 3961 St-Luc

T +41 27 476 15 50  
info@funiluc.ch

